

Vœux du Président de l'UCP.

C'est avec plaisir que je profite du premier numéro d'UCP Flash en 2010 pour vous présenter, cher(e)s collègues, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, pleine de santé, de joies et de bonheur, riche en satisfactions personnelles et professionnelles.

Sur le plan syndical, l'année 2009, qui avait débuté avec le deuxième tour des élections professionnelles, s'est achevée avec un mouvement revendicatif intersyndical sans précédent. En effet, les sept syndicats représentatifs dans les administrations parisiennes se sont tous retrouvés pour porter collectivement un ensemble de demandes susceptibles d'améliorer la situation des personnels : amélioration des déroulements de carrière par de meilleurs ratios promus/promouvables et la généralisation des durées minimales d'échelons, arrêt des suppressions de poste et de la logique de redéploiement, résorption de l'emploi précaire, renforcement de l'action sociale par une augmentation et une extension de l'allocation de prévoyance santé annuelle, par un meilleur accès à la restauration collective et l'attribution de chèques déjeuner, mise en place d'une politique de formation ambitieuse, maintien du protocole ARTT.

Constatant l'absence de prise en compte de ces revendications, l'intersyndicale a du appeler à la grève à deux reprises et a suspendu sa participation à toutes les instances paritaires pendant plusieurs semaines. Ce n'est qu'à ce prix que quelques avancées, notamment sur les ratios promus/promouvables et l'APS, ont pu être obtenues en toute fin d'année.

Si l'UCP a décidé de se joindre à cette intersyndicale, c'est parce que nous estimions qu'en cette période de crise économique, il était éminemment nécessaire d'apporter des réponses aux attentes légitimes en matière de pouvoir d'achat.

Mais c'est aussi et surtout parce que depuis le début du deuxième mandat du Maire, nous avons constaté une dégradation continue du dialogue social, dont notre publication a donné régulièrement des illustrations. L'écoute et le climat de confiance qui s'étaient progressivement instaurés au cours de la précédente mandature ont cédé la place à une volonté de plus en plus nette d'imposer des décisions sans véritables discussions et donc de vider le paritarisme de sa substance. Au printemps dernier, la mise en place à marche forcée des CSP comptables et de la Direction des achats en a été un exemple particulièrement révélateur.

Il faut espérer que l'exécutif municipal et nos interlocuteurs au sein de l'administration sauront tirer des enseignements du mouvement intersyndical de la fin 2009. Très prochainement s'ouvriront des discussions sur des sujets importants : élaboration de l'accord cadre sur la formation, qui devra notamment permettre une mise en œuvre satisfaisante du DIF, poursuite de la résorption de l'emploi précaire, réflexion sur l'accès à la restauration collective, bilan de l'ARTT, qui sera pour nous l'occasion de demander à nouveau le rachat des JRTT sur la base du volontariat, et aussi élaboration d'un accord de méthode dans le cadre des changements, afin de garantir une meilleure prise en compte de la situation des personnels lors des réformes à venir. D'autres sujets seront également à traiter cette année, tels que l'impact de la déconcentration, la réforme de la catégorie B...

Ces discussions auront valeur de test : elles nous permettront de constater s'il y a ou non une réelle volonté de redonner aux organisations syndicales un rôle de partenaire à part entière, de prendre en compte leurs observations, d'écouter leurs demandes et de les entendre, bref, de restaurer un climat de confiance et donc d'améliorer de manière significative la qualité du dialogue social à tous les niveaux.

Nous y serons particulièrement attentifs et face à ces enjeux essentiels, vous pourrez une nouvelle fois compter sur l'UCP pour faire entendre, avec force et détermination, sa voix, et donc la vôtre !

Yves BORST

Carnet.

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès, survenu le 23 décembre, de notre collègue Gérard CARRIERE, architecte voyer adjoint au sous-directeur du permis de construire et du paysage de la rue de la DU, bien connu et estimé de tous les architectes voyers et de toutes les personnes qui ont eu à le connaître professionnellement.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45